

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00496

Numéro SIREN : 347 679 243

Nom ou dénomination : VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - V.D.A.

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000729

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/000729**
n° de gestion : **1988B00496**
n° SIREN : **347 679 243 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 21/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - V.D.A. - Société par actions simplifiée
17 place du Bicentenaire 42100 Saint-etienne -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



737545

000729

21 JAN 2020

Désignation de l'entreprise : SAS Cabinet V D A

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 17 PL DU BICENTENAIRE

42100 SAINT ETIENNE

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET *

3 4 7 6 7 9 2 4 3 0 0 0 2 1

1988 B 496

Néant ☐ *

				Exercice N, clos le, 30062019		N-1 30062018	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	8 221	AC	7 014	1 207	2 851
	Frais d'établissement *	CX		CQ			
	Frais de développement *	AF	29 265	AG	27 302	1 963	3 896
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	336 184	AI		336 184	336 184
	Fonds commercial (1)	AJ		AK			
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO			
	Terrains	AP		AP			
	Constructions	AR		AS			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	76 847	AU	64 185	12 662	16 011
	Autres immobilisations corporelles	AV		AW			
	Immobilisations en cours	AX		AY			
	Avances et acomptes	CS		CT			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	63 075	CV		63 075	63 075
	Autres participations	BB		BO			
	Créances rattachées à des participations	BD		BE			
ACTIF CIRCULANT	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	BF	2 808	BG		2 808	
	Autres titres immobilisés	BH		BI			
	Prêts	BJ	516 401	BK	98 502	417 899	422 017
	Autres immobilisations financières *	BL	6 366	BM		6 366	6 293
	TO TAL (II)	BN		BO			
	Matières premières, approvisionnements	BP	12 967	BQ		12 967	13 988
	En cours de production de biens	BR		BS			
	En cours de production de services	BT		BU			
	Produits intermédiaires et finis	BV		BW			
	Marchandises	BX	517 341	BY	72 899	444 443	445 878
	Avances et acomptes versés sur commandes	BZ	11 253	CA		11 253	14 816
	CREANCES *	CB		CC			
	Clients et comptes rattachés (3) *	CD	50 058	CE		50 058	86 364
	Autres créances (3)	CF	48 948	CG		48 948	28 505
	Capital souscrit et appelé, non versé	CH	19 097	CI		19 097	21 595
	DIVERS	CJ	666 031	CK	72 899	593 132	617 440
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CW					
	Disponibilités	CM					
	Charges constatées d'avance (3) *	CN					
	TO TAL (III)	CO	1 182 432	1A	171 401	1 011 031	1 039 457
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Renvois : (1) Dont droit au bail:	ECARTS DE CONVERSION ACTIF * (VI)						
	TO TAL GENERAL (I à VI)						
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	88 547
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :			Créances :		
		Stocks :					

Désignation de l'entreprise SAS Cabinet V D A			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :274 390.....)	DA	274 390	274 390
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	27 439	27 439
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	365 901	328 948
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	49 152	66 953
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	716 882	697 730
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	34 747	54 026
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	46 484	49 765
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	23 678	22 069
	Dettes fiscales et sociales	DY	157 325	145 551
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 394	40 615
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	29 520	29 702
TO TAL (IV)	EC	294 149	341 727	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	1 011 031	1 039 457	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
		1F		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	278 988	306 332
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS Cabinet V D A		Néant ☐ *					
		Exercice N		Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF			
		FG	733 059	FH	733 059	715 196	
		FJ	733 059	FK	733 059	715 196	
	Chiffres d'affaires nets*			FL			
	Production stockée *			FM	(1 021)	(799)	
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	1 025	988	
	Autres produits (1) (11)			FQ	3	72	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	733 066	715 457	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	(73)	(1 192)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	141 640	148 407	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	13 399	11 707	
	Salaires et traitements *			FY	366 123	293 641	
	Charges sociales (10)			FZ	141 502	128 289	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	7 984	8 772
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		14 864
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	1 681	4	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	672 257	604 492
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	60 809	110 966	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	188	58	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	188	58	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	1 559	1 919	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	1 559	1 919	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(1 371)	(1 861)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	59 438	109 105	

Désignation de l'entreprise SAS Cabinet V D A				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		26 466	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		26 466	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		(26 466)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	10 286	15 686	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	733 253	715 515	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	684 101	648 562	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	49 152	66 953	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
			Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Désignation de l'entreprise SAS Cabinet V D A										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	8 221	D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	365 800	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR				
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS		KT		KU				
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	25 439	KW		KX				
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA				
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	51 339	LC		LD	1 058			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	76 779	LO		LP	1 058			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	63 075	8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	2 808				
TOTAL IV				LQ	63 075	LR		LS	2 808				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	513 875	ØH		ØJ	3 866				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		3			
						4		5		6			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ	8 221	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	351	LW	365 450	1X		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	25 439	MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	989	MT	51 408	MU		
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
		Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	989	NH	76 847	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				IØ		ØX		ØY	63 075	ØZ	
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	2 808	2G			
TOTAL IV				I3		NJ		NK	65 883	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	1 340	ØL	516 401	ØM			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Cabinet V D A										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	5 370	EL	1 644	EM		EN	7 014		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	25 720	PF	1 933	PG	351	PH	27 302		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	21 737	QE	581	QF		QG	22 318		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	39 031	QM	3 826	QN	989	QO	41 868		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	60 768	QV	4 407	QW	989	QX	64 185		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	91 858	ØP	7 984	ØQ	1 340	ØR	98 502		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilités amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS Cabinet V D A								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	73 924	6U		6V	1 025	6W	72 899
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	73 924	TY		TZ	1 025	UA	72 899
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	73 924	UB		UC	1 025	UD	72 899
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF	1 025			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - V.D.A.
Société par actions simplifiée au capital de 274 390 euros
Siège social : 17, Place du Bicentenaire, 42100 SAINT-ETIENNE
347 679 243 RCS SAINT-ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 DECEMBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 49 152 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	49 152 euros
A titre de dividendes	30 000 euros
Soit 2,51 euros par action	
Le solde	19 152 euros
Affectation en totalité au compte « autres réserves » s'élevant ainsi à	385 053 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30/06/2016 : Néant

Exercice clos le 30/06/2017 : 25 000€ soit 2,09€ par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40%:25 000€

Exercice clos le 30/06/2018 : 30 000,00 € soit 2,51€ par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40%:30 000€

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

JV

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 décembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jacques VITROLLES

